

Complexe intégré de formation en science de la santé (CIFSS)

AFFICHAGE AU PAVILLON FERDINAND-VANDRY

Préambule

Afin de modérer et de circonscrire l'apposition d'affiches au Complexe intégré de formation en sciences de la santé (CIFSS), pavillon Ferdinand-Vandry, la Faculté de médecine, la Faculté de pharmacie, la Faculté des sciences infirmières et le Regroupement d'associations d'étudiantes et d'étudiants en sciences de la santé de l'Université Laval (RAESSUL) ont convenu de règlements et de balises.

1. Règlements généraux :

1.1 La responsabilité de la présente politique est confiée au Vice-décanat au développement stratégique (VDDS) pour la Faculté de médecine (local 4633), au coordonnateur d'opérations pour la Faculté de pharmacie (local 2680-E) et à la responsable des relations avec le milieu pour la Faculté des sciences infirmières (local 3668).

1.2 Le RAESSUL (local 1697) est dûment mandaté par les facultés de médecine, de pharmacie et des sciences infirmières pour apposer le sceau "Autorisé CIFSS".

1.3 Pour tout affichage sur les babillards désignés *Activités et événements* du CIFSS, vous devez obtenir le sceau "Autorisé CIFSS" auprès d'un responsable décrit en 1.1 ou en 1.2.

1.4 Pour les activités étudiantes, une limite de six affiches par événement est permise sauf sur dérogation autorisée par un représentant du RAESSUL.

1.5 Les affiches pourront être placées sur les babillards *Activités et événements* dispersés dans le CIFSS et dûment identifiés à l'annexe 1 de la présente politique.

1.6 Les affiches devront être enlevées le lendemain de l'évènement sur les babillards identifiés *Activités et événements*.

1.7 Les affiches doivent être placées sur les babillards avec des punaises seulement.

1.8 Seul l'affichage sur les babillards dûment désignés est permis dans tout le CIFSS. Toute affiche ou document doit respecter la catégorie indiquée sur le babillard telle que décrit à l'annexe 1.

1.9 Les babillards appartenant aux vice-décanats, aux départements et aux centres, sont sous la responsabilité de leur unité respective. Il est interdit d'afficher quoi que ce soit sans l'autorisation de l'unité concernée. Les catégories d'affichage doivent être respectées sur tous les babillards.

1.10 Les babillards appartenant aux associations étudiantes ayant un local au CIFSS sont sous la juridiction de leurs associations respectives.

1.11 Le représentant du RAESSUL et la personne désignée pour cette tâche dans le service du Centre de ressources en apprentissage (CRA) effectuera une visite hebdomadaire afin de s'assurer de la légalité des affiches sur les babillards *Activités et événements*. Ces personnes pourront sans préavis enlever toute affiche ne se conformant pas aux présents règlements et ne portant pas le sceau "Autorisé CIFSS".

1.12 Les affiches ne doivent pas faire allusion à aucune forme de violence, de sexisme ou de racisme. Elles ne doivent contenir aucune forme d'incitation à la consommation excessive d'alcool. Les illustrations trop suggestives et ostentatoires se verront refusées. Les affiches ne doivent pas contenir de propos dénigrants à l'égard d'une activité académique, d'une personne ou des facultés présentes dans le CIFSS.

2. Règlements spécifiques :

2.1 Activités : Toutes les règles de la section 1 s'appliquent dans tous les cas. Les affiches doivent faire mention du lieu, de la date et du contenu de l'activité. Toute activité incluant la vente d'alcool doit se conformer aux règlements de l'Université (<http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/alcool.html>).

2.2 Petites annonces : Les petites annonces peuvent être affichées sur les babillards des associations étudiantes avec leur accord.

Date d'entrée en vigueur le 9 octobre 2008

Mise à jour le 30 avril 2009

**Complexe intégré de formation en sciences de la santé (CIFSS)
Inventaire des babillards**

No réf	Identification	Propriété	Responsable	Localisation	Grandeur
44M01	Département de réadaptation	FMED	Charles Béliveau	Niveau 4 aile de réadaptation	4x8
44M02	Département de réadaptation	FMED	Charles Béliveau	Niveau 4 aile de réadaptation	4x8
45M03	Vie facultaire	FMED	VDDS	Niveau 4 face à l'ascenseur	4x8
45M04	Vie étudiante	FMED	Marielle Lapointe/Fabien Gagnon	Niveau 4 près de l'ascenseur	4x8
45M05	Information au personnel	FMED	Sylvie Malouin	Niveau 4 salle du personnel, local 4513-S	4x4
35I06	Vie facultaire	FSI	Claudine Vézina	Niveau 3 face à l'ascenseur	4x8
35I07	Vie étudiante	FSI	Claudine Vézina	Niveau 3 près de l'ascenseur	4x8
23C08	Activités et événements	CIFSS	CRA	Niveau 2 à côté du local 2321	4x8
23C09	Activités et événements	CIFSS	CRA	Niveau 2 à côté du local 2333	4x4
23C10	Activités et événements	CIFSS	CRA	Niveau 2 à côté du local 2341	4x4
26C11	Centre des ressources en apprentissage	CIFSS	Michel Goulet ou Simon Lamontagne	Niveau 2 à côté du local 2625	4x4
25P12	Vie facultaire	PHA	Hélène Pelletier	Niveau 2 face à l'ascenseur	4x8
25P13	Vie étudiante	PHA	Hélène Pelletier	Niveau 2 près de l'ascenseur	4x8
17A14	REMUL AMReQ ACCEM	Associations étudiantes	Associations étudiantes	Niveau 1 aile des locaux des associations étudiantes	4x8
17A15	AEPHUL REEL Association en orthophonie	Associations étudiantes	Associations étudiantes	Niveau 1 aile des locaux des associations étudiantes	4x8
17A16	AGEP	Associations étudiantes	Associations étudiantes	Niveau 1 aile des locaux des associations étudiantes	4x8
17A17	AESIIES AESIUL	Associations étudiantes	Associations étudiantes	Niveau 1 aile des locaux des associations étudiantes	4x8
16C18	Activités et événements	CIFSS	CRA	Niveau 1 face à l'ascenseur	4x8

Complexe intégré de formation en sciences de la santé (CIFSS)

Inventaire des babillards

No réf	Identification	Propriété	Responsable	Localisation	Grandeur
06M19	Gestion des études (à confirmer)	FMED	Marielle Lapointe	Niveau 0 en bas du grand escalier	4x8
06M20	Gestion des études (à confirmer)	FMED	Marielle Lapointe	Niveau 0 en bas du grand escalier	4x8
06M21	Gestion des études	FMED	Marielle Lapointe	Niveau 0 en bas du grand escalier	4x8
06M22	Gestion des études	FMED/ réadaptation	Marielle Lapointe	Niveau 0 en bas du grand escalier	4x8
06I23	Gestion des études	FSI	Claudine Vézina	Niveau 0 en bas du grand escalier	4x8
06I24	Volet international	FSI	Claudine Vézina	Niveau 0 en bas du grand escalier	4x8
06C25	Activités et événements	CIFSS	CRA	Niveau 0 en bas du grand escalier près des ascenseurs	4x8
06P26	Gestion des études	PHA	Hélène Pelletier	Niveau 0 en bas du grand escalier	4x8
06P27	Volet international	PHA	Hélène Pelletier	Niveau 0 en bas du grand escalier	4x4
06M28	Volet international	FMED	Alison Threat	Niveau 0 en bas du grand escalier (mur de l'escalier)	4x8
06C29	Activités et événements	CIFSS	CRA	Niveau 0 en bas du grand escalier (à côté de pharmacie)	4x8
35I30	Information au personnel	FSI	Françoise Colombani	Niveau 3, salle du personnel, local 3518Z	2x3

Comment lire le numéro de référence

Légende

1^{er} chiffre = niveau où est situé le babillard

2^e chiffre = aile du pavillon

3^e lettre = identification de la propriété du babillard

- **A** Associations étudiantes
- **C** CIFSS (babillard commun)
- **I** Faculté des sciences infirmières
- **M** Faculté de médecine
- **P** Faculté de pharmacie

4^e chiffre et les suivants = nombre de babillards dans le pavillon Ferdinand-Vandry

**Complexe intégré de formation en sciences de la santé (CIFSS)
Inventaire des babillards**

Utilisation des tableaux d'affichage

Tous les tableaux sont identifiés pour permettre l'affichage dans la catégorie spécifique. Voici une brève définition de ces catégories.

Définitions des catégories (colonne identification)

Vie facultaire

Revue de presse, honneurs, nominations, bulletins d'information, activités ponctuelles d'enseignement ou de recherche.

Activités et événements (CIFSS)

Activités dans le pavillon : événements, colloques, conférences.

Centre des ressources en apprentissage

Informations dédiées aux étudiants, services offerts, politiques et utilisation des locaux du CRA.

Gestion des études

Horaire des cours, locaux des examens, changements de locaux ou toutes autres informations pertinentes à la gestion administrative des études, de même que les inscriptions aux laboratoires et aux ateliers.

Volet international

L'annonce des stages, des bourses, des fonds d'investissement (FEMSI, FIEP, FIE).

Vie étudiante

L'offre des bourses des études ou d'excellence, activités spéciales et communications d'intérêt pour les étudiants (académique ou universitaire).